



# L'EPINE INFOS

## N° 3 - 1er semestre 2017

### Edito du Maire

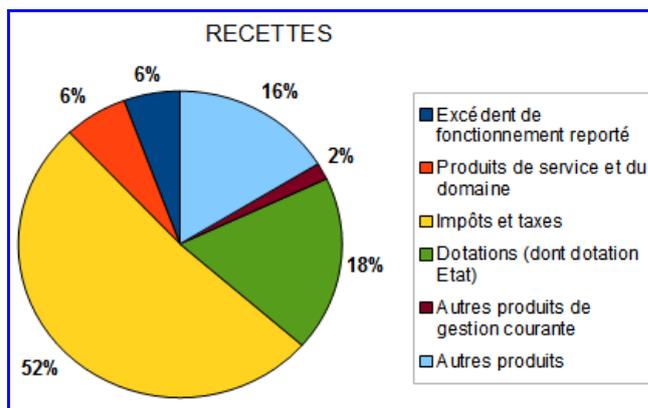
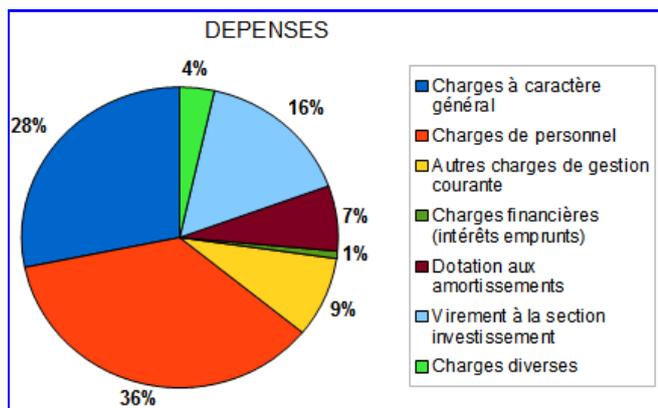
Elections, nos attentes communales : enfin, nous sortons, épuisés, d'une année complète d'élections à caractère national, marquée par un renouvellement important de l'assemblée. Cette nouvelle assemblée nous promet entre autre, la suppression partielle de la taxe communale d'habitation qui serait compensée par une dotation intégrale de l'état, amplifiant ainsi la dette nationale déjà trop lourde. De très nombreux maires dont je fais partie, sont aussi sceptiques, au regard des exemples des compensations existantes, sur la pérennité de cette compensation, et condamnent une perte d'autonomie de décision. Notre député sortant, Charles DE COURSON facilement réélu dans notre circonscription nous assure, tout en ne voulant pas faire d'opposition systématique au nouveau gouvernement, qu'il ne votera pas cette loi.

Deuxième inquiétude, au sujet de l'école : cette assemblée va-t-elle nous laisser revenir en primaire à la semaine de quatre jours, décision indispensable pour annihiler la fatigue générale actuelle des enfants, et va-t-elle le faire sans contreparties onéreuses pour la commune ?

En attendant, je vous souhaite de bonnes vacances.

### Le budget 2017 en quelques chiffres

**Fonctionnement : 562 943.98 €**



**Investissements : 812 254.33 €**

#### Travaux :

2017 est une année «creuse», après les gros travaux réalisés sur la Basilique ces dernières années.

En raison des difficultés rencontrées pour monter les dossiers et connaître les montants des subventions, le programme prévu pour 2017 (extension et réhabilitation de la mairie, restauration de l'orgue de la Basilique) est reporté pour sa plus grande partie en 2018.

L'effacement des réseaux de l'allée du Château est prévu pour cet automne (49 000 €).

#### Autres investissements :

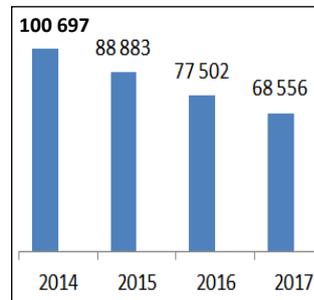
- aménagement de la fin de la rue du village : 14 000 €
- création d'une voie dans le nouveau cimetière : 6 160 €
- achat d'une tondeuse tractée (9 000 €), de panneaux de signalisation (2 000 €), d'une étuve pour la salle des fêtes (3 000 €).

#### Dotation de l'Etat et montant des impôts locaux :

La perte de dotation Etat sur 3 ans s'élève à 32 141 €.

Pour équilibrer le budget 2017, la commune augmente les impôts de 5 % (soit un montant de 12 198 €).

La dernière augmentation des impôts locaux datait de 2014 (2 %).



Dotation Etat en €

#### Le budget, c'est aussi :

- un montant de subventions inchangé pour les associations : 12 790 € répartis entre 15 associations (2.3 % du budget de fonctionnement) ;
- un tarif de l'eau identique depuis 2010.

## L'entretien des espaces verts communaux

La Loi relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte adoptée le 17 août 2015 prévoit pour les personnes publiques l'interdiction d'utiliser, depuis le 1er janvier 2017, les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts et promenades accessibles ou ouverts au public.

### Conséquences pour la commune :

Les produits (type Roundup) ne peuvent plus être appliqués sauf aux emplacements autorisés (cimetière par exemple).



Des solutions alternatives existent afin de veiller au respect de la loi et de maintenir la commune dans un état de propreté correct :

- **moyens mécaniques** (binette, balayeuse, etc.), fastidieuses et/ou agressives, en particulier pour le parvis de la Basilique.
- **solutions utilisant des fluides** (vapeur d'eau, bruleur thermique à gaz). Après démonstration, l'herbe brûle mais repousse au bout d'un mois. La facture (désherbeur à vapeur tracté, bonbonnes de gaz, essence) est immédiatement très lourde et il faut passer 5 à 6 fois l'an pour maintenir un bon niveau de désherbage.

La commune ne peut investir lourdement dans du matériel de type machine à vapeur ou brûleur à gaz (qui de plus, a un effet néfaste sur l'émission de gaz à effet de serre). Elle va, dans un premier temps, réduire notablement les surfaces à entretenir et simplifier le passage des tondeuses : réorganisation de certains massifs, réduction des largeurs de chemin et des places en gravier. Une tondeuse autoportée de petit gabarit a été achetée en ce sens.

Des solutions alternatives (binette, paillage, produits autorisés) seront utilisées aux emplacements où il n'est pas possible de faire autrement.

Une réflexion sera systématiquement menée dans le cadre de travaux nouveaux pour simplifier l'entretien.

Un bilan de fonctionnement avec ces nouvelles solutions sera réalisé au bout d'un an.

Enfin, il va falloir changer notre regard et accepter que l'herbe pousse dans certains endroits de la commune. L'EPINE n'est pas un cas isolé, toutes les municipalités sont confrontées au même problème.

Nous comptons sur votre compréhension et remercions une fois de plus ceux qui aident les agents communaux en tondant les parties gazonnées sur l'espace public.

## Vie de la commune

### Retour sur le réveillon de la saint Sylvestre

La salle de l'Épinette avait revêtu ses habits de lumière pour accueillir les 120 convives, qui, sur les rythmes endiablés du disc-jockey Vincendko, ont fêté le passage à la nouvelle année.

Dans une ambiance chaleureuse et familiale, petits et grands ont pu profiter des animations de la soirée.



Le diner, proposé par le Traiteur des Sacres de Suippes, était à la hauteur de sa réputation et de l'événement. C'est par la traditionnelle soupe à l'oignon, servie à l'aube, que les derniers lampions du réveillon de la Saint-Sylvestre se sont éteints.

Rendez-vous est donné pour le réveillon 2017.

### Activité du CCAS

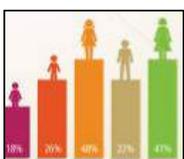
Cette année, le traditionnel repas des Épinots de plus de 60 ans s'est déroulé par une belle journée de printemps, le samedi 11 mars 2017.

Réunissant 85 convives, le repas était proposé par le Traiteur des Sacres, avec une animation de la troupe du café théâtre de Sarry.

Le plaisir de se retrouver ensemble était au rendez-vous et cette rencontre s'est prolongée dans la bonne humeur jusqu'en fin d'après midi.



### Focus : recensement de la population



Suite au recensement réalisé en début d'année, la commune de l'Épine compte **637 habitants**. Sa population a augmenté de 7 % par rapport au recensement général de 2012.

La venue de nouvelles familles permet notamment d'envisager avec sérénité l'avenir proche de l'école, qui va compter 70 élèves à la rentrée 2017.

## La salle des fêtes : règlement et tarifs

Depuis septembre 2016, un nouveau règlement est applicable à la salle des fêtes.

### Principales modifications :

- la salle ne peut être louée qu'aux résidents de l'Épine (hors association, entreprise et comité d'entreprise). Toutefois si un résident épinot participe à la soirée, cette location sera possible à condition qu'il prenne à sa charge la réservation de la salle.
- les paillettes sont interdites.
- les tables doivent rester sur pied pour pouvoir contrôler la propreté et constater d'éventuels dégâts.
- le limiteur de son a été réglé à 91 décibels.
- le parking ne fait pas partie de la location, il reste public. Il est interdit d'y installer un barnum pour des questions de sécurité.

### Les tarifs ont également été revus :

La consommation électrique est maintenant dissociée du prix de la location, sauf pour la petite salle où le tarif intègre le chauffage. Un relevé des compteurs est réalisé à l'état des lieux d'entrée.

Les tarifs sont répartis ainsi : résidents épinots ; associations épinotes ; associations entreprises et comités d'entreprises extérieurs à but lucratif / à but non lucratif.

Il est rappelé que les associations de l'Épine bénéficient d'une gratuité par an, à l'exception des associations d'utilité communale (bénéfices reversés pour l'école, la basilique) qui bénéficient d'une gratuité pour toutes leurs manifestations.



Pour toute visite de la salle ou tout renseignement, contacter Madame Pascale TRUMTEL au 06.06.48.60.90

## « Avenir enfants malgaches » en visite à l'école de L'Épine

En juin 2016, l'école a lancé une opération de récupération de vieilles fournitures scolaires pour les remettre à l'Association « AVENIR ENFANTS MALGACHES ».



Les enfants de L'Épine ont été nombreux à donner et, face à cet élan de générosité, les membres de l'Association ont décidé de venir leur rendre visite le 7 avril dernier afin de leur présenter les photos de la réception des colis, ainsi que la culture malgache.

Une initiation à la danse malgache a eu lieu dans la cour : autant dire que le déhanché était de mise ! Puis, les enfants ont goûté des spécialités malgaches.

Grands et petits ont passé un formidable après-midi grâce aux bénévoles de l'Association.

Nous donnons sans toujours savoir où partent nos dons. Un tel retour de la part de l'association était inattendu et constructif : les enfants ont découvert la pauvreté de Madagascar et ont compris pourquoi il était important de partager. Et ils ont été remerciés pour cela.

L'opération sera sans doute renouvelée avec un appel aux dons (fournitures scolaires, chaussures et vêtements). Une fois de plus, les enfants malgaches comptent sur la générosité des enfants de L'Épine !



## Trimelage : du 25 au 28 mai 2017

C'est dans la joie et la bonne humeur, que les Epinots (Champagne) ont accueilli les Epinerins (Ile de Noirmoutier) et les Epinois (Hautes-Alpes) pendant le week-end de l'Ascension. Après le pot d'accueil et de retrouvailles du jeudi soir, nos amis ont été hébergés dans les familles.

Vendredi, direction Guise pour découvrir le Familistère de Godin et le château. Samedi matin, chacun pouvait visiter selon son envie, le Fort de la Pompelle à Reims, les Faux de Verzy, ou l'atelier artistique de Karly (coloriste) et Anne (plasticienne) à Marson. L'après-midi était libre.



Le tout était ponctué de moments conviviaux et amicaux, lors des repas pris et partagés ensemble. Dimanche matin, tous se sont dit au revoir et se sont donnés rendez-vous à l'Ascension 2018 sur l'île de Noirmoutier.

*Le maire de l'Épine remet aux maires de l'Épine un cadeau de bienvenue !*



## L'association « les petits épinots »

### Bourse aux vêtements

La bourse aux jouets, livres, articles de puériculture et vêtements s'est déroulée dimanche 5 mars, toute la journée, à la salle de l'Épinette. Pour cette troisième édition, le succès était au rendez-vous : « Les exposants ont été pleinement satisfaits de leurs ventes qui se sont déroulées dans une réelle et bonne ambiance.

Dès l'ouverture, les acheteurs étaient déjà nombreux à profiter des bonnes affaires proposées par les exposants.



### Bal des parents d'élèves

Le 22 avril dernier, le bal des parents d'élèves a rassemblé une centaine d'adultes et d'enfants, autour d'un colombo de poulet aux épices, proposé par le traiteur Cuisin'e Soleil de Taissy.

L'animation a tenu ses promesses et dans une très bonne ambiance, le bal s'est achevé aux premières heures du matin.

### Kermesse de l'école

Grande effervescence à la salle des fêtes en ce vendredi 2 juin pour la kermesse organisée par les membres de l'association des parents d'élèves, l'équipe enseignante et les bénévoles de l'association Inser'toi.

Parents et amis étaient présents en nombre pour assister à la comédie musicale « l'amour a disparu » préparée par les enfants et leurs enseignants. Ils y ont mis tout leur cœur et ont été vivement encouragés et acclamés par le public.

Après le spectacle, un lâcher de ballons a eu lieu devant la salle des fêtes. Certains ballons sont parvenus jusqu'en Allemagne, comme l'attestent certaines cartes reçues quelques jours plus tard à l'école.



*Cette toute jeune association très active, qui fonctionne avec une poignée de bénévoles, a cruellement besoin de renforts. Les bénéfices réalisés lors de ces actions permettent à l'école de faire des sorties, d'acquérir des jeux pédagogiques....*

*La kermesse 2017 était une réussite grâce à l'association. Il serait vraiment dommage que tout s'arrête prématurément. Il suffirait de quelques bénévoles de plus...*

## Le fournil de la basilique



Artisan-Boulangier-Traiteur, M. Denis PAUTRAT a fait ses débuts dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, dans de grandes boulangeries. Depuis l'an 2000 il offre aux Epinots, pains et pâtisseries.

En 2016, des travaux ont permis d'améliorer les conditions de travail grâce à un matériel mieux adapté (pétrin, four) et de renouveler sa clientèle. Des clients de Ste-Ménéhould, Givry, Moivre font partie de sa fidèle clientèle.

La «pétrisane» classique ou aux graines est le produit phare de cette réouverture, elle redynamise la boulangerie en développant le retour de la clientèle locale. La gratuité d'une baguette pour 3 achetées est un atout. Les ventes s'équilibrent avec le pain classique. Une nouvelle baguette a vu le jour dernièrement, «L'épinette», compromis entre la «pétrisane» et le pain classique.

Le succès de ces pains est dû à la qualité des farines et au poids qui est de 300g au lieu de 250g .

Le Fournil de la Basilique, c'est aussi un service de sandwiches et de formules à emporter, ainsi que des gâteaux personnalisés, gros succès du week-end. Tous les jours l'appétissant rayon pâtisserie fait le bonheur des clients.

Des animations sont proposées par cette famille de boulangers non franchisée. Pour contribuer au plaisir des enfants, de petits cadeaux leurs ont été offerts et une ambiance très Halloween a ravi petits et grands. Les fèves des galettes des rois représentaient les œuvres de l'artiste Sandra GADRET. La «box» petite boîte repas a eu un vif succès.

La boulangerie contribue également à l'économie locale avec la vente de diverses productions (asperges..).

Tout ce qui peut contribuer aux besoins et au plaisir de sa clientèle est mis en œuvre par M.PAUTRAT et sa famille.

## Agenda du 2ème semestre

(événements connus à ce jour)

- ⇒ 2 septembre et 7 octobre : bouquinerie
- ⇒ 10 septembre : brocante
- ⇒ 29 octobre : salon fabophile
- ⇒ 17 novembre : soirée Beaujolais
- ⇒ 3 décembre : bourse aux jouets
- ⇒ 31 décembre : réveillon de la St Sylvestre

L'EPINE INFOS n° 3—1er semestre 2017  
Directeur de publication : Jean-Pierre ADAM, Maire  
Rédaction et mise en page : commission communication  
Impression et diffusion : mairie de l'Epine